

permis de résoudre, à savoir la réforme des lois sur les recours commerciaux, de façon à rendre le climat commercial plus prévisible», a ajouté M. MacLaren.

M. MacLaren pressera également les entreprises américaines d'encourager le Congrès à promulguer dès que possible et dans son intégralité la loi sur la mise en oeuvre de l'accord de l'Uruguay Round et ce, sans y ajouter de dispositions protectionnistes.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874